

**09/05/2009**

## **Actualités**

Actualité / Environnement

### **Barrage de Poutès : vers le démantèlement**

**Après une réunion publique d'information vendredi 8 mai, les partisans du démantèlement organisaient samedi 9 un débat interassociatif à l'Hôtel Bristol, alors que la décision de démanteler ou de conserver le barrage de Poutès doit tomber fin juin 2009.**

D'entrée de jeu, Roberto Epple, président de SOS Loire vivante, annonce la couleur : "*Mettez les bouteilles au frais, il y aura des choses à fêter cette année !*" Si quelques élus influents font encore blocage, les protecteurs de l'environnement (WWF, Fédération de pêche, SOS Loire vivante pour citer les principaux) sont optimistes. Le scientifique nommé par le gouvernement pour servir de médiateur impartial dans le dossier, le Belge Jean-Claude Philippart, devrait leur donner raison. Au cours des semaines à venir, il va réaliser une synthèse des nombreuses études existantes et présenter son rapport d'ici fin juin à Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement durable.

- Énergies renouvelables contre biodiversité

Les directives européennes ont fixé à la France deux objectifs concurrents. L'un est de sauvegarder sa biodiversité. D'ici 2015, 66% des masses d'eau françaises devront présenter un état satisfaisant. L'autre est de développer les énergies renouvelables. D'ici 2020, 21% de l'énergie produite en France devra provenir des énergies renouvelables (et l'éolien sera censé en produire autant que l'hydroélectricité). Antoine Lardon, président de la Fédération de pêche 43, rappelle que "*certes, l'hydroélectricité est une énergie renouvelable, certes, elle n'émet pas de CO2, mais elle a un impact important sur l'environnement : sur le saumon, le transit sédimentaire, la flore et la faune en général*". "En France, ajoute Roberto Epple, on commence tout juste à entrevoir le coût de l'empreinte des barrages sur l'environnement. Aux États-Unis, près de 600 barrages ont été démantelés au cours des dernières années, pour des raisons de sécurité ou de migration".

- L'option du seuil submersible

En contrepartie du démantèlement - qui devrait prendre de un à deux ans, et dont le coût est inconnu - une option serait la construction d'un seuil submersible d'environ 1.50 m de haut à 300 m en amont du barrage actuel, ce qui autoriserait le turbinage de l'eau en la dérivant vers la galerie déjà existante. Les associations de protection de l'environnement présentes ne sont pas hostiles sur le principe, pourvu que la franchissabilité de l'ouvrage soit garantie en toutes saisons. *"D'accord pour l'étude, on verra ensuite"*. Ce seuil permettrait aux poissons de passer et surtout, car c'est bien là le coeur de l'enjeu pour beaucoup, de conserver 80% de la production d'électricité actuelle et donc 80% des taxes professionnelles pour les communes.

Gilbert Cochet, naturaliste renommé présent dans l'assemblée, met en garde contre les compromis. Il rappelle qu'il existe environ 600 km de retenues dans le massif central, dont seulement 4 km à Poutès. *"L'Allier est encore une rivière, argue-t-il, toutes les autres sont noyées sous les retenues. La rivière Allier est un monument naturel à réhabiliter complètement. Dans la situation actuelle, ajoute-t-il, on a trop tendance à dire : 'on sait abîmer les rivières sans que ça les abîme'"*.

- Le saumon de l'Allier, un espèce à sauver

Le saumon qui remonte la Loire et l'Allier est une espèce à part. C'est le dernier représentant des *"grands saumons"*, dont l'origine remonte à la préhistoire et dont la taille dépasse celle des autres saumons. Il passe deux à trois ans en mer afin d'accumuler les forces nécessaires à son incroyable périple dans la Loire et l'Allier. L'objectif est, à terme, de se passer de la salmoniculture, d'abord parce que son coût n'est pas négligeable, mais surtout, parce que *"la meilleure salmoniculture, rappelle Roberto Epple, c'est une rivière vivante"*. Dans le cas de l'Allier, 70% des frayères se situent en amont du barrage de Poutès. Par ailleurs, le saumon est une *"espèce parapluie"* : de nombreuses autres espèces animales sont concernées, dont par exemple l'anguille.

- Des décisions imminentes

Fin juin, le sort du barrage de Poutès sera scellé. S'il est trop tôt pour déboucher le champagne, les protecteurs de l'environnement sont confiants. Ils se félicitent d'ores et déjà d'avoir été reconnus comme de vrais interlocuteurs par EDF et de ne plus être obligés de descendre dans la rue pour se faire entendre - il est tellement plus confortable de s'asseoir autour d'une table. Est attendue courant juin également l'annonce de l'abandon du projet

d'extension portuaire de Donge-Est, dans l'estuaire de la Loire. Car Poutès est bien entendu à replacer dans une réflexion globale sur l'ensemble du bassin Loire-Allier.

JBB

---

## **L'HISTORIQUE DU DOSSIER**

Le barrage est construit en 1943. L'opposition débute dès la fin de la guerre, en particulier chez les pêcheurs. En 1994, la pêche du saumon est interdite, et le gouvernement lance une politique ambitieuse de gestion des écosystèmes : c'est le Plan Loire Grandeur Nature. En 1996, les points noirs du bassin Loire-Allier sont identifiés, dont Poutès, considéré comme l'un des principaux éléments perturbateurs pour le saumon, la qualité de l'eau et la biodiversité. En 2005, le programme Life-Environnement rend son expertise, qui conclut à la nécessité de réouvrir l'axe Allier. En 2007, la concession du barrage arrive à son terme, soulevant la question du renouvellement ; parallèlement, la France s'engage dans un plan de sauvegarde du saumon de l'Atlantique Nord. En octobre 2007, les tables rondes du Grenelle, destinées à enrayer la perte hémorragique de la biodiversité, réunissent pour la première fois tous les acteurs du dossier. Fin 2008, le Ministère de l'Ecologie et de l'Energie ouvre les négociations sur le démantèlement de Poutès entre EDF, les micro-centraliers, les élus et les associations. Début 2009, une manifestation pour le renouvellement de la concession réunit 300 personnes au Puy.

Le compromis du seuil submersible enthousiasme Roberto Epple, le président de SOS Loire Vivante.

A écouter sur Zoom 43



Roberto Epple, président de SOS Loire Vivante, animait les rencontres / photo JBB



La réunion publique d'information du vendredi 8 mai



Roberto Epple, Jean-Paul Doron, Antoine Lardon



image d'archives